

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1702

Artikel: Rapport 2006 sur la population mondiale : misère et solidarité des femmes
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Misère et solidarité des femmes

Les versements faits par les personnes migrantes à destination de leur famille ou communauté dépassent le montant de toutes les aides publiques au développement. Et la traite des humains constitue le troisième plus grand marché illégal de la planète, après la drogue et les armes.

Dans la constellation des organisations composant le système de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), créé en 1969 avec siège à New York et bureaux de liaison européens à Bruxelles, Copenhague et Genève, ne brille pas des feux les plus vifs.

Dans la masse des rapports et documents produits par les administrations internationales, qui demeurent fidèles au papier malgré une belle présence sur Internet, les perles demeurent rares. Beaucoup de pages, de textes et de diagrammes, peu d'élans, encore moins de passion, presque un manque de conviction.

Et tout d'un coup, le choc. Provoqué par le 29^{ème} rapport annuel sur l'Etat de la population mondiale, que l'UNFPA a centré en 2006 sur les femmes et la migration internationale et intitulé, comme par défi, *Vers l'espoir*. Car, pour l'heure, les discriminations et les sévices, la marginalisation et le mépris forment le quotidien des femmes qui ont décidé, de gré ou de force, de quitter leur pays pour trouver moins mauvaise fortune ailleurs.

Les femmes et les filles représentent la moitié des populations migrantes à travers le monde; elles sont 95 millions sur un total de 191 millions. La pauvre moitié, faut-il le préciser. Et aussi la plus discrète, mais pas la moins active. «Un fleuve puissant et silencieux», comme dit Thoraya Ahmed Obaid, la directrice exécutive de l'UNFPA, qui a eu le privilège d'être la première femme à bénéficier, en 1963, d'une bourse du gouvernement d'Arabie saoudite pour étudier aux Etats-Unis.

Les femmes migrantes travaillent énormément, courageusement, dans l'invisibilité, la non reconnaissance, la continuelle oscillation entre précarité et pauvreté. Mais elles parviennent le plus souvent, malgré la modestie de leurs revenus, en moyenne inférieurs à ceux des hommes migrants, à envoyer des sommes d'argent qui peuvent tirer de la pauvreté des

familles, voire des communautés entières. Les rapatriements de salaires, dont un tiers au moins faits par des femmes, se chiffrent par dizaines de milliards de dollars en Inde, en Chine, au Mexique, aux Philippines. Une étude faite en 2000 a révélé que les femmes du Bangladesh travaillant au Moyen-Orient envoient chez elles en moyenne 72% de leurs gains.

Tout à travers le monde, les femmes s'organisent pour que le fruit de leurs efforts ne leur soit pas volé et pour que l'argent parvienne vraiment aux destinataires finaux de leurs versements. Elles ont créé des banques, telle l'haïtienne Fonkoze, dont la clientèle est à 96% féminine, ou la bangladaise Bomsa, fondée par celles qui sont revenues au pays, qui ne perçoivent ni commissions exorbitantes, ni intérêts usuraires. Les femmes philippines travaillant aux Pays-Bas procèdent à des rapatriements collectifs de salaires, alimentant un système de microcrédits expressément destinés à des femmes pauvres restées au pays. Et la liste est longue de ces initiatives qui manifestent la vivacité de la solidarité féminine.

Cette solidarité demeure en revanche impuissante face à la montée de la traite des êtres humains, des femmes et des filles dans 80% des cas. Un terrible commerce, mondialisé lui aussi désormais, dont parle

le plus saisissant chapitre, le troisième, du Rapport 2006 de l'UNFPA, où il est question de «vendre l'espoir» et de «voler les rêves». On y trouve des chiffres ahurissants sur l'esclavage moderne: plus de 12 millions de personnes réduites au travail forcé dans le monde entier, dont 56% de femmes dans la catégorie «exploitation économique» et 98% dans celle de l'industrie du sexe.

Parmi elles et proches de nous, les jeunes femmes qui émigrent en foule depuis quelques années, en provenance principalement d'Ukraine, de Moldavie et aussi de plus en plus des républiques ex-soviétiques des confins eurasiatiques, à destination de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, via la Turquie notamment. Misérable cortège organisé par les impitoyables exploitants de filières obligées, dont témoigne une Roumaine qui a survécu à la traite: «J'avais entendu parler de femmes achetées et vendues comme une marchandise, mais je ne croyais pas à ces histoires - et je n'ai jamais imaginé que cela m'arriverait». *yy*

Vers l'espoir. Les femmes et la migration internationale. Etat de la population mondiale 2006. Version française (pdf) disponible sur http://www.unfpa.org/swp/index_fre.html

Lâcheté politique

Le Conseil fédéral a présenté deux lois réformant l'assurance invalidité (AI). L'une concerne les modalités d'octroi de rentes, la détection des cas, l'intégration; l'autre re-finance l'AI, notamment par une augmentation de 0,8 point de la TVA. Les Chambres se sont occupées de la première loi; elles n'ont pas mis à leur ordre du jour la seconde pour gagner du temps. Les partis ne sont pas désireux de faire campagne pour une hausse d'impôt en période électorale. Car le taux de la TVA étant inscrit dans la Constitution, toute hausse est soumise au référendum obligatoire.

Le Conseil fédéral n'a pas insisté, Pascal Couchepin ayant déclaré ne pas vouloir jouer les Winkelried.

Mais la réalité demeure. L'AI fait 1,5 milliard de déficit annuel. Laisser courir un tel déficit sans agir est un scandale politique. *ag*